

Le 10/10/2021

Monsieur, Madame,

Je me tourne vers vous aujourd'hui en dernier recours concernant l'installation de panneaux solaires à mon domicile.

Nous avons été démarché par un sympathique vendeur qui a totalement conquis mon mari à renfort de chiffres et de données à l'appui, puis qui m'a fait signer une commande ainsi qu'à mon mari. Il nous a assuré d'un crédit d'impôt et nous a annoncé que nos panneaux seraient auto-financés.

La demande de crédit étant associée à la commande, nous n'avons plus rien à faire.

Notre remboursement de crédit, après rachat s'élève à 241,00 euros notre mensualité d'électricité de 198 euros. Nous avons perçu depuis la signature entre 850 et 1000 euros annuels de remboursement par Enedis, soit environ 80 euros mensuels.

Le crédit étant de 21400€ à la base, il nous faudra plus de 20 ans hors intérêts pour amortir cette magnifique affaire.

Nous nous sentons floués et pris pour les dindons de la farce par cette société qui a évidemment rapidement coulé et mis la clé sous la porte. Nous exigeons donc réparation du préjudice subi. Merci de donner une suite favorable à cette demande. Cordialement

